

Adresse de la société populaire de Fourcès (Gers) qui félicite la Convention d'avoir déjoué les trames infernales et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Fourcès (Gers) qui félicite la Convention d'avoir déjoué les trames infernales et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 318;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26784_t1_0318_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

connus et ils ont porté leur tête sur l'échafaud. Continuez vertueux montagnards, vous avez atterré l'ambitieux, déconcerté l'intrigant, vous avez mis la justice, la probité et la vertu à l'ordre du jour, nous saurons être justes, probes et vertueux, et nous saurons sceller de notre sang les mesures que vous avez prises pour sauver la République ».

BIION (*présid.*), DUSUREAU (*secrét.*), D'AUBENTON (*secrét.*), DUERE.

c

[*La Sté popul. de Fourcès, au présid. de la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyen,

La Société populaire et montagnarde de la commune de Fourcès, instruite de la conspiration formée contre la Convention nationale et la Montagne, vous félicite d'avoir adroitement déjoué les trames infernales des conspirateurs et d'avoir fait périr sous le glaive de la loi les principaux auteurs de la conspiration. Elle vous supplie de rester inviolablement attachés à votre poste jusques à la paix ».

DUBÉDAT (*présid.*), CASSAGNEAU (*secrét.*).

d

[*Le distr. de Bourmont, à la Conv.; 27 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Le génie de la France veille sur son berceau; c'est dans vos mains qu'il a déposé les armes qui doivent la protéger et vous venez de donner à ses habitants la preuve du plus entier dévouement et que vous êtes dignes de ce dépôt.

Vous avez encore une fois sauvé la liberté et en conjurant les orages dont la malveillance l'environne sans cesse, vous avez donné aux républicains le grand exemple d'une sévérité juste et impartiale et les conspirateurs déjoués grâce à votre surveillance et poursuivis jusque dans votre sein ont reçu la mort qu'ils destinaient à la liberté.

Elle a tremblé pour un instant, mais vous étiez là et le salut du peuple est votre ouvrage.

Veillez-y sans cesse, Citoyens représentants, chaque jour de vos travaux marqué par des succès sur les ennemis de la révolution, encourage ses partisans. Nous partageons avec tous les républicains les sentimens de la reconnaissance que vous avez si justement acquise par vos immenses travaux. Recevez en l'assurance ainsi que la prière instante que nous vous faisons en notre particulier de rester au poste qui vous est confié et de ne l'abandonner que lorsque la patrie aura triomphé de tous ses ennemis.

C'est le vœu de l'administration du district de Bourmont ».

DELACOURT, LEFEBURE, MILET, MERNOT [et une signature illisible].

(1) C 303, pl. 1112, p. 21.

(2) C 302, pl. 1097, p. 14.

2

La Société populaire de Rozan, district de Libourne, exprime les mêmes sentimens, et annonce qu'elle a armé et équipé un cavalier Jacobin, et déposé sur l'autel de la patrie 600 chemises, 40 draps de lit, 127 livres de charpie et un ballot de bandes et compresses (1).

[*Rozan, s.d.*] (2).

« Législateurs,

Si la Société des sans-culottes de Rozan, district de Libourne, département du Bec d'Ambez, a différé jusqu'à ce moment à vous exprimer sa joie et son contentement sur l'énergie que vous avez déployée pour punir de mort ces nouveaux Catilinas qui ont conspiré contre la liberté dans l'objet de nous asservir sous le joug d'un nouveau tyran, c'est qu'elle ne s'était pas encore épurée, mais présentement qu'elle l'est, cette Société vous invite, Législateurs, de rester fermes à votre poste et d'épurer tous les membres de la grande famille afin que la Convention nationale (ce sanctuaire des lois et des vertus) bâtit sur les principes sacrés des droits de l'homme et du citoyen l'édifice impérissable du bonheur du genre humain.

Législateurs, mettez, la Société vous en conjure, la vertu, la probité, la justice au grand ordre du jour, et faites tomber sous le glaive de la loi les ennemis de la morale publique. Le salut de la patrie en dépend, de même que la stabilité de la République une et indivisible. La Société vient de jurer de nouveau, de vivre libre ou de périr sous les décombres de la Sainte Montagne, de dénoncer tous les factieux et les traîtres à la patrie. Vive la Convention nationale ! ».

FAUGEROLLE (*présid.*), BONNET (*secrét.*), DE-FAYE (*secrét.*).

P. S. Cette Société croit devoir vous rappeler, Législateurs, qu'elle a fait un don civique consistant en 600 chemises, 40 draps de lit, d'1 quintal et 27 livres de charpie fine, d'un ballot de bandes et compresses en faveur des défenseurs de la patrie; elle a aussi organisé un cavalier Jacobin. Fasse le ciel que ces secours, et les autres de ce genre parviennent aux armées républicaines sans retardement.

3

Les membres de la Société populaire et de la commune de Dornecy, département de la Nièvre, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et annoncent qu'ils ont déposé, tant à la caisse na-

(1) P.V., XXXVII, 204. Bⁿ, 25 flor. et 25 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 1318; J. Paris, n° 501.

(2) C 302, pl. 1086, p. 24.